



Municipalité de Sainte-Sabine

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI

PROVINCE DE QUÉBEC

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Greffier-trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 3 août 2026 le conseil de la municipalité de
Sainte-Sabine a adopté le règlement
2026-07-460 intitulé :

RM 460
RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES

Le présent règlement est en vigueur tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement
au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 4^e jour d'août 2026.

Chantal St-Germain
Directrice générale et
greffière-trésorière